



LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC : LE CONTEXTE SOCIAL

COCO, LE CENTRE DES
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



NOTE AU SUJET DU POUVOIR DU LANGAGE


1.1



Thanks to TobiasMik for the Illustration

Le langage peut rapprocher la communauté et forger la solidarité, autant qu'il peut servir à ériger des frontières et à diviser les communautés. - Jim Cummins, *Language and the Human Spirit* (Le langage et l'esprit humain)

La capacité de comprendre et de se faire comprendre par les mots est l'un des besoins les plus élémentaires chez l'humain. Il n'est donc pas surprenant que le langage puisse être un outil de pouvoir autant qu'un sujet de discorde. Dans cette infolettre, nous survolons principalement les façons dont diverses communautés ont utilisé ou ressenti les différentes langues au Québec, et comment ces stratégies ont affecté leur réalité. Or, il est important de garder à l'esprit que les mots que nous utilisons précisément au sein d'une langue donnée ont également un pouvoir.

Dans la boîte à outils du COCo, nous continuons de rassembler une série de documents contre l'oppression qui contiennent beaucoup d'information sur la façon dont le langage peut renforcer ou atténuer la discrimination structurelle. Nous vous invitons à les consulter et à nous transmettre des liens vers d'autres ressources que vous voulez faire ajouter.  <http://www.coco-net.org/en/node/296>

Entretemps, la Fondation canadienne des relations raciales propose un Glossaire de termes pouvant constituer un point de départ intéressant.

 <http://www.crr.ca/divers-files/englossary-feb2005.pdf>

En ouvrant ce dialogue, nous espérons contribuer à tisser des liens de solidarité entre toutes nos communautés au Québec.

Nous remercions Patrimoine Canada pour sa contribution financière sur ce projet.



LANGUE ET COLONISATION DES PREMIÈRES NATIONS; UNE LUTTE INCESSANTE POUR LA SURVIE

2.1

Thanks to Carlos Mota for the Illustration

Pour mieux comprendre le contexte social de la langue au Québec, il faut commencer par ce qui, pour plusieurs, reste un pan caché de notre histoire et l'héritage tenace de la colonisation des Premières Nations au Québec.

Une discussion exhaustive sur cette histoire déborderait largement de ce que l'on peut explorer dans une infolettre, mais des hauts faits en matière de langue, il faut mentionner le système des pensionnats. Comme dans le reste du Canada, des années 1840 à 1990, le Québec comptait de nombreux pensionnats où les étudiants amérindiens, qu'on avait arrachés à leur famille et leur communauté, se voyaient interdire de parler leur langue, même entre eux ou en dehors des classes. Le but était de remplacer la langue indigène par le français ou l'anglais. Les étudiants recevaient des punitions corporelles lorsqu'ils parlaient leur propre langue ou qu'ils pratiquaient une religion non chrétienne. Comme le langage est au cœur de l'identité culturelle et que de nombreuses cultures amérindiennes se transmettaient de façon orale, ces politiques ont légué un héritage de génocide culturel et de « linguicide ».

En 2008, le gouvernement du Canada a fait une déclaration d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens, dans laquelle il reconnaissait les conséquences d'avoir interdit aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis de parler leur propre langue. Toutefois, plusieurs membres et communautés des Premières nations, des Inuits et des Métis ont jugé que ces excuses étaient insuffisantes comme moyen d'aborder l'impact durable des pensionnats, même si certains les considéraient comme un point de départ.

 <http://www.thestar.com/News/article/441786>

LANGUE ET COLONISATION DES PREMIÈRES NATIONS; UNE LUTTE INCESSANTE POUR LA SURVIE

2.2



Thanks to Carlos Mota for the Illustration

En réponse aux excuses du gouvernement du Canada, l'Association des femmes autochtones du Québec a déclaré ce qui suit (traduction libre) :

“Pour que ces excuses soient perçues comme sincères, il faudra faire davantage d'efforts pour corriger les mesures oppressives de la Loi sur les Indiens, qui empêchent les Autochtones de prospérer socialement, culturellement, politiquement et économiquement... **Ainsi, nous demandons au gouvernement du Canada de financer adéquatement les langues amérindiennes, de façon proportionnelle à l'appui donné aux langues française et anglaise...**”



http://www.dominionpaper.ca/weblogs/anna_carastathis/1872

<http://www.faq-qnw.org/>

Les communautés amérindiennes ont trouvé une façon de se réapproprier leurs pouvoirs et leurs ressources en protégeant leur héritage linguistique, en le mettant en valeur et en tentant de le redynamiser. Plusieurs projets en cours visent à redynamiser les langues amérindiennes au Québec, dont certains sont présentés dans les sites suivants :



<http://www.universityaffairs.ca/fight-to-revitalize-canadas-indigenous-languages.aspx>

<http://www.ciera.ulaval.ca/publications/yawenda.htm>

<http://www.chairs-chaires.gc.ca/chairholders-titulaires/profile-eng.aspx?profileID=1971>

<http://www.pch.gc.ca/eng/1300288303593/1300288303595>

<http://www.firstvoices.com/en/Huronne-Wendat>

<http://www.firstvoices.com/en/Kanienkeha-Mohawk-EN>

<http://www.erudit.org/revue/du/2008/v/ndu2547/019562ar.pdf>

MAINTENANT OU JAMAIS!



**MAÎTRES
CHEZ NOUS**

HISTOIRE ET TENSIONS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

3.1

Jusqu'à la Révolution tranquille des années 1960 au Québec, l'économie québécoise était dominée par l'élite anglophone. Par conséquent, les francophones étaient exclus des postes et des emplois les mieux valorisés. Bien que le français et l'anglais étaient deux langues protégées par la loi au Canada, dans les faits le principe du bilinguisme n'était appliqué qu'au Québec, et de façon strictement unilatérale : seuls les francophones étaient forcés de parler en anglais aux anglophones, et non l'inverse. Le fait d'être ethniquement Québécois et francophone unilingue constituait un sérieux désavantage économique, jusqu'au début des années 1960 (Wardhaugh, 1983, pp.74-80).

La Révolution tranquille du Québec a tenté de remédier à cette inéquité linguistique en créant des programmes de francisation. En 1961, on créa l'Office québécois de la langue française, dont le mandat fut grandement élargi en 1977, par la création de la Charte de la langue française (ou Loi 101). L'Office est responsable de faire appliquer la politique linguistique du Québec relativement à l'officialisation de la langue, la terminologie et la francisation dans l'administration publique et les commerces.

Dans l'histoire du bénévolat, les différences entre les communautés francophones et anglophones au Québec et entre le Québec et le reste du Canada illustrent bien les contrastes culturels et linguistiques, dans l'organisation communautaire. Pendant que dans les communautés anglophones du Canada, les organisations et le bénévolat se sont laïcisés au début du 20^e siècle; dans le Québec francophone, c'est l'Église catholique qui gérait les services sociaux, et ce, jusqu'à la Révolution tranquille des années 1960, au moment où l'on rejetait l'influence de l'Église pour adopter la laïcité. Comme l'Église n'avait pas encouragé le bénévolat, après que les services sociaux soient devenus laïques, les francophones du Québec ont continué de voir les services essentiels comme relevant de l'État, plutôt que des organisations appuyées par des bénévoles (Runte, Basil & Runte, 2010, pp. 253-254).

MAINTENANT OU JAMAIS!



**MAÎTRES
CHEZ NOUS**

HISTOIRE ET TENSIONS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

3.2

En 2008, on mettait la Commission Bouchard Taylor sur pied pour répondre aux préoccupations grandissantes des Québécois face à la perte de leur langue et de leur culture, en raison des différentes valeurs imposées à la société québécoise par les immigrants de divers groupes culturels. Ses recommandations sont résumées ici :



<http://www.accommodements.qc.ca/communiqués/2008-05-22c-en.html>

Les recommandations de la Commission sur les « accommodements raisonnables » face aux pratiques culturelles et linguistiques des nouveaux arrivants au Québec a suscité de vifs débats et critiques de la part de divers groupes, dont plusieurs ont accusé la commission de créer une hiérarchie des cultures, en qualifiant certaines pratiques de « plus raisonnables » que d'autres, et d'encourager une attitude raciste et xénophobe envers les nouveaux arrivants au Québec :



<http://www.dominionpaper.ca/articles/1589>,

http://www.macleans.ca/article.jsp?content=20070924_109270_109270

Ce ne sont que quelques exemples récents des différences et des tensions linguistiques et culturelles entre francophones, anglophones et allophones au Québec. Nous reconnaissons que nous ne pouvons aborder toute la complexité de ces questions dans cette infolettre, mais nous encourageons les groupes à poursuivre la réflexion et la discussion sur la façon dont ce contexte les a affectés.



EXCLUSION ET MARGINALISATION DES IMMIGRANTS (ANGLOPHONES OU ALLOPHONES) ET COMMUNAUTÉS RACISÉES

4.1

** Cette section porte sur les « immigrants » et les communautés « racisées ». Par immigrant, on entend ceux qui ont quitté un pays pour aller s'établir dans un autre. Par racisé, on entend ceux à qui on impose une catégorisation raciale et qui sont par conséquent traités différemment. Il est important de noter ici que tous les immigrants ne sont pas racisés, et que les groupes racisés ne sont pas tous constitués d'immigrants. Par exemple, il y a une communauté noire qui est établie au Québec depuis le 19^e siècle.*

Les lois actuelles sur la langue au Québec viennent compliquer les défis déjà complexes auxquels sont confrontés les nouveaux immigrants, les travailleurs migrants ainsi que les communautés racisées bien établies. Par exemple, pour un travailleur immigrant qui parle déjà l'anglais en plus de sa langue maternelle, le fait d'avoir à apprendre le français en arrivant au Québec représente souvent un défi. Ainsi, le travailleur domestique n'a que très peu de temps à consacrer à des cours de français puisque ses journées de travail sont déjà très longues. L'immigrant qui, à son arrivée, parle peut-être anglais mais pas français, se sent souvent aliéné lorsqu'il tente d'accéder aux services gouvernementaux obligatoires, par manque de connaissance du français. Aussi, la famille immigrante qui arrive au Québec avec une meilleure connaissance de l'anglais que du français doit, en vertu de la Loi 101, envoyer ses enfants à l'école française, où ces derniers devront apprendre le français, en plus de faire les travaux des autres matières.

Par ailleurs, en 2005, une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, révélait que le taux de décrochage scolaire et de chômage était plus élevé chez les Noirs du Québec que chez les autres groupes. L'un des éléments reconnus comme facteur de cette disparité était la barrière linguistique.



http://www2.cdpedj.qc.ca/en/publications/Documents/Profiling_final_EN.pdf

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Consultation-communautes-noires-anglais.pdf>

<http://hrcouncil.ca/hr-toolkit/diversity-cultural.cfm>



EXCLUSION ET MARGINALISATION DES IMMIGRANTS (ANGLOPHONES OU ALLOPHONES) ET COMMUNAUTÉS RACISÉES

4.2

Une manière dont les communautés immigrantes et racisées ont usée pour réclamer leur pouvoir et défendre leurs droits a été de s'organiser et de se regrouper pour supporter ceux et celles qui sont marginalisés par les groupes dominants des institutions gouvernementales, des agences, des écoles, etc. Quelques-unes de ces organizations sont nommer ci-dessous; libre à vous de les contacter.



Le centre des femmes Afghanne de Montréal:

<https://sites.google.com/site/afghanwomenscentreofmontreal/>

Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCESSS):

<http://accesss.net/>

Arc-en-ciel d'Afrique:

<http://arcencielfrique.org>

Black Community Resource Centre:

http://www.brcmontreal.com/index.php?option=com_content&view=frontpage&Itemid=63

Centre de recherche-action sur les relations raciales:

<http://www.crarr.org/?q=node/1>

Desta Black Youth Network:

<http://www.destabyn.org/>

Centre des travailleurs et travailleuses immigrants:

<http://iwc-cti.ca/>

PINAY: Organisation des femmes Philipines du Québec:

<http://pinayquebec.blogspot.ca/>

Centre communautaire des femmes Sud-Asiatiques:

<http://www.sawcc-ccfsa.ca/EN/>

Centre communautaire Tyndale St. Georges:

<http://www.tyndalestgeorges.com>